



## Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion du : **Mardi 14 novembre 2023**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM SAMEDI APRES-MIDI**

##### ○ **Régional 1 Elite**

##### **25880395 – AIR FRANCE ROISSY AM / APSAP 94 E. ROUX 1 du 11/11/2023**

La Commission reporte cette rencontre au 16/12/2023.

##### **25880393 – BRETONS PARIS 1 – CONSEIL DEPART. 92 du 11/11/2023**

La Commission prend connaissance du courriel de BRETONS PARIS et de l'arbitre sur une erreur du résultat.

Elle entérine le score :

- BRETONS PARIS 1 : 3 points ; 3 buts
- CONSEIL DEPT. 92 : 0 point ; 1 but

##### ○ **Régional 1**

##### **25880880 – RECTORAT PARIS / NEW TEAM VINCENNES du 11/11/2023 (R1/B)**

La Commission prend connaissance de la feuille de match, du rapport de l'arbitre ainsi que du courrier de RECTORAT PARIS.

La Commission,

Considérant que les clubs et l'arbitre n'ont pas pu avoir accès à l'installation,  
Considérant que la fermeture de l'installation a été constatée sur place,  
Par ces motifs,  
Reporte cette rencontre au 16/12/2023.

○ **Régional 2**

**25881650 – BAY LAN MEN / MAISONS ALFORT COMMUNAUX du 18/11/2023 (R2/C)**

Indisponibilité du COMPLEXE SPORTIF FRANCS MOISINS à ST DENIS

La Commission prend connaissance de la possibilité de MAISONS ALFORT COMMUNAUX de recevoir la rencontre et inverse la rencontre qui devient : MAISONS ALFORT COMMUNAUX / BAY LAN MEN au STADE AUGUSTE DELAUNE à MAISONS ALFORT à 16H30 le 18/11/2023.

Elle demande à MAISONS ALFORT COMMUNAUX de confirmer le coup d'envoi de la rencontre à 16h30 au STADE AUGUSTE DELAUNE.

Inversion du match retour qui devient : BAY LAN MEN / MAISONS ALFORT COMMUNAUX le 23/03/2024.

**25881460 – FINANCIERES PARIS / LUXEMBOURG FC du 11/11/2023 (R2/A)**

La Commission prend connaissance du courriel de l'arbitre et de la rencontre non jouée suite à l'indisponibilité de l'installation.

Elle reporte cette rencontre au 16/12/2023.

**25881469 – NOUUUS FC 2 / PARIS XIII ES 2 du 18/11/2023 (R2/A)**

Demande de NOUUUS FC pour jouer à 12h.

La Commission prend connaissance du courriel de PARIS XIII ES.

L'horaire demandé n'étant pas dans la plage horaire (13h-19h30), le changement horaire ne peut se faire sans l'accord du club adverse.

Elle demande aux clubs de se mettre en accord afin de permettre le bon déroulement de la rencontre.

○ **Régional 3**

**26798579 – ST DENIS CHICKEN STREET / CHATELET AS FC du 18/11/2023 (R3/B)**

Fermeture des installations de ST DENIS CHICKEN STREET.

Demande d'inversion de ST DENIS CHICKEN STREET suite à la fermeture de leur installation.

Accord du club adverse dans l'attente de confirmation du gestionnaire sur l'horaire et le terrain.

Accord de la Commission.

La rencontre devient CHATELET AS FC / ST DENIS CHICKEN STREET le 18/11/2023.

Inversion du match retour : ST DENIS CHICKEN STREET / CHATELET FC le 23/03/2024.

La Commission demande à CHATELET AS FC de lui communiquer l'horaire et le numéro de terrain dès que possible.

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>ER</sup> RAPPEL :**

25881645 – PHILIPPE GARNIER / AM. ANTIL. DU 93 du 11/11/2023 (R2/C)

26798578 – REUNION. V. ORGE / CHATELET AS FC 3 du 11/11/2023 (R3/B)

**CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN**

**25872253 – STERIA ACS / HOSPITALIER COURSE du 11/11/2023 (Poule A)**

La Commission prend connaissance du courriel de l'arbitre concernant une erreur de résultat.

Elle entérine le score :

- STERIA ACS : 3 points ; 5 buts
- HOSPITALIER COURSE : 0 point ; 1 but

**COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE**

**27496098 – ACCENTURE AS 1 / APSAP 94 E. ROUX 1 du 25/11/2023**

La Commission prend connaissance du courriel de la Mairie d'Asnières et fixe la rencontre à 15H au STADE BLAISE MATUIDI à ASNIERES SUR SEINE.

Copie : District des Hauts de Seine